



Syndicat

cftc



Fédération Enseignement & Formation

enseignementetformation@cftc.fr

Tour Essor

14 rue Scandicci
93500 Pantin

Lettre @Formation

Public : Les militants, mandatés et élus adhérents Snec-CFTC et Snepl-CFTC de l'académie de Bordeaux, Limoges, Montpellier et Toulouse.

Pour transmission par les Présidents départementaux du Snec-CFTC et responsables Snepl-CFTC de l'académie de Bordeaux, Limoges, Montpellier et Toulouse aux militants, mandatés et élus.

Pour information aux Conseillers nationaux du Snec-CFTC.

La Fédération « Enseignement & Formation » vous informe

Formation DS/NAO



📌 **Lieu :** Grand Hôtel d'Orléans - 72 Rue de Bayard à TOULOUSE (31)
Plan d'accès : [ICI](#)

📌 **Dates et horaires :**

- ✓ Le lundi 6 octobre 2025 de 9h30 à 18h00 (accueil à partir de 9h00).
- ✓ Et le mardi 7 octobre 2025 de 8h30 à 15h00.

📌 **Organisation pratique :** si nécessité **d'une demande d'un hébergement pour une arrivée la veille le dimanche 5 octobre** et **pour la nuitée du lundi 6 octobre**, il vous appartient d'effectuer votre réservation à l'hôtel de votre choix (**Attention ! dans la limite du remboursement indiquer dans la fiche de demande de frais en lien ci-dessous**). Pour information **l'Hôtel IBIS Budget Gare : 27 Boulevard des Minimes 31200 TOULOUSE** entre dans le maxima de remboursement.

📌 **Objectifs :** Rôles des DS

- ✓ En NAO : le cadre, la préparation, la négociation et la conclusion.
- ✓ En CSE : missions, attributions, moyens, etc.

📌 **Document d'autorisation d'absence à remettre avant le samedi 6 septembre 2025** (congés scolaires) à votre chef d'Établissement.

- ✓ Document pour les salariés de droit privé (Snec et Snepl) : [ICI](#)
- ✓ Document pour les enseignants du 1^{er} degré : [ICI](#)
- ✓ Document pour les enseignants du 2nd degré : [ICI](#)
- ✓ Document pour les enseignants (Établissement agricole) : [ICI](#)
- ✓ Document pour les salariés (Établissement agricole) : [ICI](#)

✚ **Formulaire d'inscription en ligne à compléter avant le samedi 6 septembre 2025 : [ICI](#)**

Participation limitée à 18 personnes.



Cette inscription en ligne vous engage à participer. Pour le bon fonctionnement, merci de respecter votre engagement et de nous prévenir en cas d'imprévu. La Fédération met en place des moyens financiers et humains pour organiser les formations.

**Le Code du Travail prévoit la prise en charge des frais de formation des élus titulaires et suppléants au CSE. Formulaire de prise en charge : [ICI](#)
Pour les adhérents et nouveaux adhérents les frais seront pris en charge.**

✚ **Document de demande de remboursement des frais engagés et annexes : [ICI](#)
! Ne pas oublier de joindre les justificatifs originaux et un RIB à votre demande dans les 15 jours qui suivent la formation.**

Dépliant « Le départ en formation syndicale » : [ICI](#)

Attention ! Condition obligatoire : Être à jour de la cotisation syndicale 2025.

Pour nous contacter :

Par téléphone : 01 84 74 14 00

Par mail : responsable-formation@cftc-fef.fr

Par courrier : Fédération Enseignement et Formation - Tour ESSOR 14 rue Scandicci - 93500 PANTIN.